Assemblée du club entreprises d’Aytré

mercredi 24 février 2021, par lpe

Notre assemblée générale se tiendra le 24 février 2021 à 19h en visio.

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil d’administration doivent se manifester dès à présent.

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l’assemblée générale.

Convocation : suivez ce lien

Toutes les informations : www.clubaytre.com